



27 mars 2015

## **CONFIRME SON ELIGIBLE AU PEA-PME**

Le Groupe Bastide Le Confort Médical confirme respecter les critères d'éligibilité au PEA-PME précisés par l'article D.221-113-5 du décret d'application n°2014-283 du 4 mars 2014, à savoir :

Un effectif total inférieur à 5 000 salariés ;

Un chiffre d'affaires inférieur à 1,5 milliard d'euros ou un total de bilan inférieur à 2 milliards d'euros.

En conséquence, les actions Bastide Le Confort Médical peuvent pleinement être intégrées au sein des comptes PEA-PME.

Contact Bastide, Le Confort Médical  
Vincent Bastide/Nicolas Rey au +33 (0)4 66 38 68 08  
[www.bastide-groupe.fr](http://www.bastide-groupe.fr)

Contact Actus Finance  
Guillaume Le Floch au +33 (0)1 53 67 36 70  
Nicolas Bouchez au +33 (0)1 53 67 36 74 - Presse - Médias  
[www.actus-finance.com](http://www.actus-finance.com)